

CONSTRUIRE UNE CONVENTION COLLECTIVE EPNL

EPNL : ENSEIGNEMENT PRIVÉ NON LUCRATIF



FEP

N° 3 - Juin 2020

SALARIÉS DE DROIT PRIVÉ



REPRISE DES NÉGOCIATIONS

Depuis mai 2019, suite à un recours, les négociations étaient gelées. Faute de réponse de la Direction Générale du Travail (DGT) et pour ne pas pénaliser plus encore les salariés, les organisations signataires ont décidé de reprendre les travaux même si la situation n'est pas juridiquement entièrement stabilisée. Elles se donnent jusqu'au 1^{er} septembre 2021 pour reconstruire un texte conventionnel qui permettra de sécuriser des garanties de qualité communes à tous les salariés.

QUELS SONT LES ENJEUX de ces négociations ?



Une convention collective vise à améliorer ou à compléter les dispositions du Code du travail. Celle de la branche EPNL est actuellement une juxtaposition de textes s'appliquant à des salariés d'horizons divers. Les partenaires sociaux doivent maintenant se mettre d'accord sur un texte commun et cohérent.

Pour plus d'informations, contactez votre syndicat Fep-CFDT

CALENDRIER

DE JUILLET À OCTOBRE 2020

Architecture de la convention, contrats de travail, formation, apprentissage

OCTOBRE 2020

Congés

JUSQU'À AVRIL 2021

Protection sociale (prévoyance, santé, retraite), épargne salariale

2021

Classifications, conditions de travail, pénibilité, rupture du contrat de travail.



Retrouvez-nous sur le site fep.cfdt.fr

LES CERTIFICATIONS EVS ET CVS ENFIN DÉLIVRÉES AUX STAGIAIRES

Les jurys de certification ont repris leurs travaux sans attendre. En effet, il devenait urgent de traiter les dossiers les plus anciens afin que les stagiaires ne perdent pas le bénéfice de leur formation. Le 10 juin, ce ne sont pas moins de 87 dossiers pour le CQP EVS et de 123 pour le CQP CVS qui ont été étudiés par les partenaires sociaux. Les salariés concernés devraient recevoir leur certification rapidement. Les engagements pris par leur employeur avant leur départ en formation doivent être mis en œuvre. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter votre syndicat.